

*Questions orales*

demandé de revenir jusqu'au milieu de juin et nous sommes ravis de coopérer. Je reviendrai, mes collaborateurs aussi, et nous serons ravis de répondre aux questions du député.

\* \* \*

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****L'IMPOSITION DE TARIF SUR DES PRODUITS AMÉRICAINS**

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount):** Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Finances nous ont dit en fait que les tarifs imposés hier par le gouvernement du Canada visaient à attirer l'attention de Washington sur la question importante du protectionnisme. Comme l'ont fait remarquer mes collègues, cela revient en quelque sorte à s'immoler pour attirer l'attention. Toutefois, nous voulons savoir en quoi l'imposition de frais supplémentaires d'environ 80 millions de dollars aux consommateurs canadiens sera utile aux négociations avec les États-unis?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le parti libéral du Canada est-il vraiment et officiellement d'avis que, confrontés à initiative de ce genre sans le moindre avertissement qui entraîne la perte d'emplois en Colombie-Britannique et viole de l'esprit de l'accord de Québec, nous ne devrions rien faire? Ce parti sous-crit peut-être à l'immobilisme, mais notre gouvernement se porte à la défense du Canada.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT A DONNÉ AVIS DE SON GESTE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount):** Mais pourquoi, monsieur le Président, est-ce qu'on a suggéré que le premier ministre prenne le téléphone et appelle le Président des États-Unis? Combien de fois est-ce qu'on l'a suggéré?

Monsieur le Président, une autre question. Le gouvernement se dit scandalisé de ne pas avoir reçu un avis du Président des États-Unis. Quel avis est-ce que le gouvernement a donné aux Américains avant le geste d'hier?

[Traduction]

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, on nous dit d'abord que le parti libéral ne réagira pas devant l'initiative provocatrice des États-Unis. Ensuite nous découvrons, par l'entremise du député lui-même que le parti libéral souhaite exporter aux États-Unis ce bois de la Colombie-Britannique, et ainsi exporter des emplois canadiens. Or, nous sommes contre ces deux idées. Nous défendons contre le parti libéral les emplois et le progrès en Colombie-Britannique.

**Des voix:** Bravo!

**L'AGRICULTURE****LA RÉUNION DES MINISTRES DES PAYS PRODUCTEURS DE BLÉ**

**M. Bob Porter (Medicine Hat):** Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé. Hier, à Vancouver, les ministres de cinq importants pays producteurs de blé se sont réunis pour discuter de politiques qui influent sur le secteur international des céréales. L'initiative que le Canada a prise au Sommet de Tokyo en vue d'accorder la priorité à l'agriculture aux prochaines négociations du GATT a-t-elle été débattue par les pays représentés à la réunion de Vancouver? En outre, d'autres réunions de ces pays producteurs de céréales sont-elles envisagées?

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)):** Monsieur le Président, la tenue de la réunion d'hier a certes été facilitée par l'importance accordée aux problèmes du commerce agricole soulevés au Sommet de Tokyo. Fait appréciable, nous avons pu nous rencontrer et tenir une discussion qui nous a permis de mieux comprendre comment les diverses politiques influent sur les autres exportateurs de céréales. Je crois aussi que grâce à l'initiative prise par le premier ministre lors du Sommet de Tokyo, nous avons tous convenu que l'agriculture devrait faire l'objet d'un examen approfondi lors des prochaines négociations du GATT.

\* \* \*

● (1450)

**LA SÉCURITÉ NATIONALE****L'ENREGISTREMENT DES PROPOS DES FONCTIONNAIRES INTERVIEWÉS PAR LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ**

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Il y a plusieurs jours de cela, j'ai révélé à la Chambre que les propos des fonctionnaires fédéraux interviewés par le service civil de sécurité dans le but d'établir leur cote de sécurité étaient enregistrés secrètement et à leur insu.

Le ministre pourrait-il nous parler de la nature et de l'étendue exacte d'un empiètement aussi répréhensible sur la vie privée des fonctionnaires et nous dire également quelles mesures il a prises pour faire cesser une telle pratique?

**L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, j'ai pris des mesures pour faire toute la lumière sur cette affaire. Il est exact que cette pratique s'est produite à quelques reprises. Nous avons relevé six incidents de ce genre environ. Tout en étant légale, cette pratique n'est pas convenable. Le directeur du Service canadien du renseignement de sécurité a donné des ordres pour qu'elle ne se reproduise plus à l'avenir.